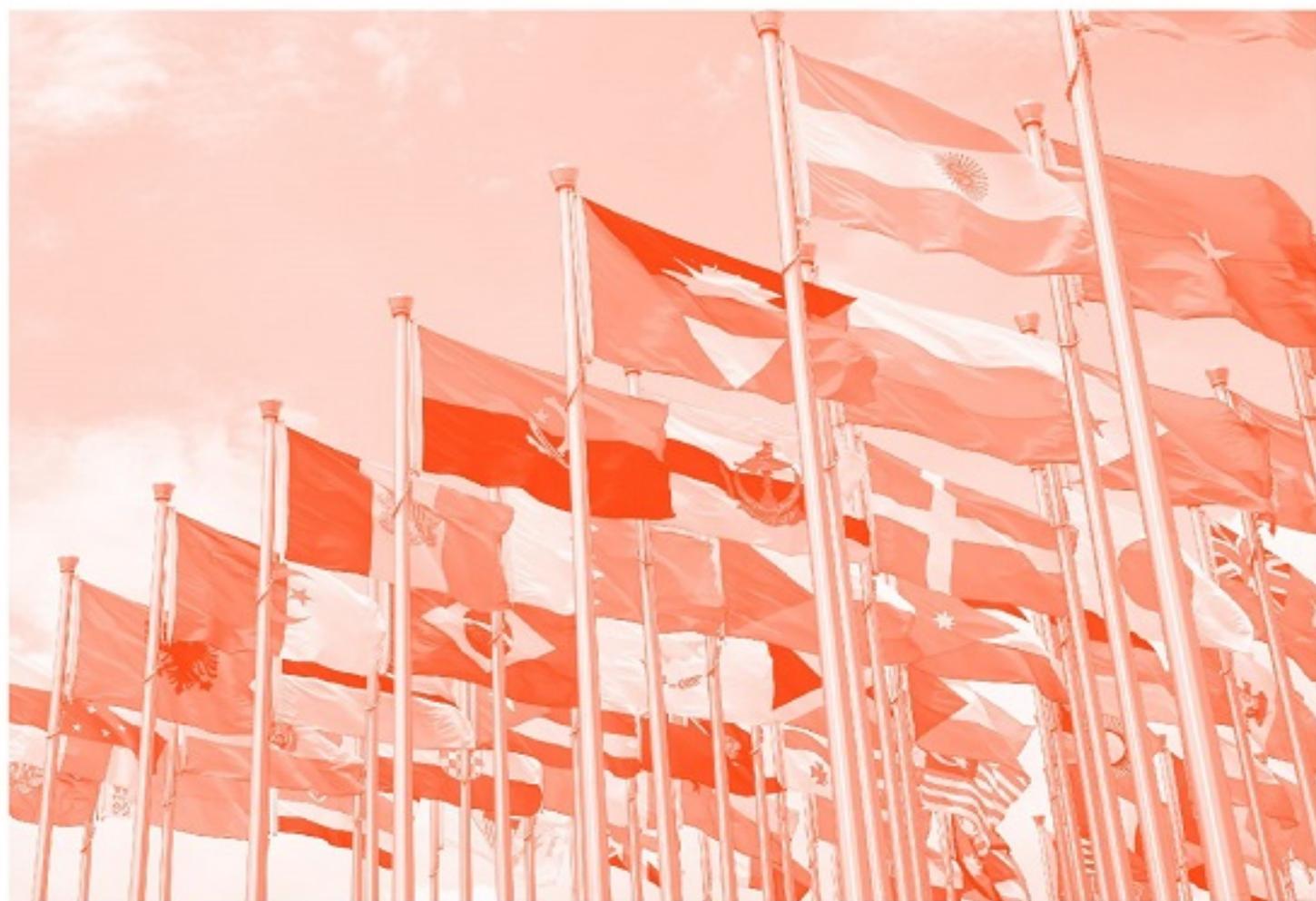


L'Officiel

Bulletin 2022-1



Activités et programmes

Actes officiels

Rapports d'experts

Santé animale



Organisation mondiale
de la santé animale
Fondée en tant qu'OIE

bulletin.woah.org

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

► OMSA

3^e édition du Forum mondial de l'OMSA sur le bien-être animal

Le bien-être animal et les Objectifs de développement durable des Nations Unies

MOTS-CLÉS

#bien-être animal, #conférence, #Objectif de développement durable (ODD), #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA).



Photo : [Gregory Hayes \(Unsplash\)](#)

Le Forum mondial de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA, anciennement OIE) sur le bien-être animal figure parmi les actions inscrites au cœur de la Stratégie mondiale de l'OMSA en faveur du bien-être animal [1]. Il vise à réunir des représentants de la communauté mondiale des spécialistes du bien-être animal afin de promouvoir le dialogue autour des thématiques complexes de bien-être animal. La troisième édition du Forum mondial de l'OMSA sur le bien-être animal, qui s'est tenue virtuellement les 26 et 28 avril et le 4 mai 2021, a cherché à savoir si les progrès en matière de bien-être animal contribuaient à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

Les ODD misent, à l'horizon 2030, sur un avenir sans pauvreté et sans famines, un avenir préservé des effets les plus négatifs du changement climatique et de la perte en biodiversité. Bien que les ODD embrassent un large champ d'activité, il n'y est guère fait référence au rôle des animaux domestiqués, des animaux sauvages et des animaux aquatiques, et le bien-être animal n'y est pas du tout mentionné. Comme l'un des objectifs du Septième Plan stratégique de l'OMSA (2021-2025) [2] est de contribuer à la réalisation des ODD, ce Forum mondial organisé par l'OMSA en 2021 a entamé le dialogue sur le rôle joué, dans cette optique, par les animaux, la santé animale et le bien-être animal.

Ce Forum, organisé en collaboration avec l'Université suédoise des Sciences agricoles (SLU), visait à déterminer si les progrès en matière de bien-être animal contribuaient à la réalisation des ODD, et si, à rebours, la réalisation des ODD contribuait à faire progresser le bien-être animal. Une partie essentielle du Forum a consisté à évaluer les corrélations entre le bien-être animal et les ODD, au moyen d'un système de calcul semi-quantitatif complété par des commentaires qualitatifs. La méthodologie utilisée avait été mise au point par la SLU au cours d'un précédent forum [3].

Le programme du Forum comportait plusieurs exposés qui ont permis aux participants de bien s'imprégner du sujet, ainsi que des sessions en petits groupes au cours desquelles il leur a été demandé, d'abord à titre individuel puis en tant que groupe, d'évaluer la corrélation entre le bien-être animal et les différents ODD, puis d'en débattre.

Les scores attribués mettent en avant un fort impact positif de la réalisation des ODD sur le bien-être animal et un impact positif de l'amélioration du bien-être animal sur la réalisation des ODD, pour ce qui concerne les ODD n° 3 (« Bonne santé et bien-être »), 12 (« Consommation et production responsables »), 14 (« Vie aquatique ») et 15 (« Vie terrestre »). De plus, un léger impact positif a été attribué pour ce qui concerne les ODD n° 5 (« Égalité entre les sexes »), 7 (« Énergie propre et d'un coût abordable ») et 10 (« Inégalités réduites »).

Dans son allocution de clôture, la Docteure Monique Éloit, Directrice générale de l'OMSA, a fait savoir que les résultats finaux de cette étude seraient pris en compte par l'OMSA dans son programme de travail sur le bien-être animal, en vue d'atteindre les objectifs du Septième plan stratégique de l'OMSA et de contribuer aux ODD.

[Rapport du 3^e Forum mondial de l'OMSA sur le bien-être animal](#) (en anglais)

[Rapports des deux premières éditions du Forum mondial de l'OMSA sur le bien-être animal](#) (en anglais)

RÉFÉRENCES

1. Organisation mondiale de la santé animale (2017). - [Stratégie mondiale de l'OIE en faveur du bien-être animal](#).
2. Organisation mondiale de la santé animale (2021). - [Septième Plan stratégique de l'OIE pour la période 2021-2025](#). Document 88 SG/14. Rév. février 2021.
3. Keeling L., Tunón H., Olmos Antillón G., Berg C., Jones M., Stuardo L., Swanson J., Wallenbeck A., Winckler C. & Blokhuis H. (2019). - Animal welfare and the United Nations Sustainable Development Goals. *Front. Vet. Sci.*, **6**, 336. <https://doi.org/10.3389/fvets.2019.00336>.

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

▶ PARTENAIRES

Activités du Groupe d'experts de haut niveau « Une seule santé » (OHHLEP)

MOTS-CLÉS

#Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), #Tripartite (FAO/OMSA/OMS), #Une seule santé.



© Getty Images

Depuis la mise en place du Groupe d'experts de haut niveau pour l'approche « Une seule santé » (OHHLEP), en mai 2021, les experts se sont réunis tous les trois mois afin de présenter et faire le point de leurs actions visant à définir ensemble l'approche « Une seule santé » et sa théorie du changement, un inventaire des bonnes pratiques, des mesures de surveillance et d'alerte précoce, ainsi que des facteurs favorisant le franchissement de la barrière des espèces et la propagation de zoonoses (ré)émergentes.

Grâce à cette collaboration, le Groupe d'experts a fourni une définition complète de « Une seule santé ». L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA, anciennement OIE), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) se félicitent de cette définition qui permet d'offrir une compréhension commune des éléments nécessaires pour que l'approche « Une seule santé » améliore la santé des êtres humains, des animaux et des écosystèmes.

Les réunions du Groupe d'experts accordent également une tribune pour les retours d'information de ses membres concernant les initiatives prises par l'Alliance tripartite (FAO, OMSA et OMS) et le PNUE, telles que le Plan d'action mondial pour « Une seule santé » - programme de travail visant à soutenir l'approche « Une seule santé » dans les

pays. Grâce à l'expérience et aux connaissances collectives du Groupe d'experts, les quatre organisations partenaires ont amélioré le projet de Plan d'action mondial dont la publication est prévue au printemps 2022.

Dans les mois à venir, le Groupe d'experts concentrera ses efforts sur la création d'un document de promotion de l'approche « Une seule santé » ; celui-ci comportera une théorie du changement qui décrira la portée du changement lorsque l'approche « Une seule santé » est adoptée, et les répercussions attendues par rapport aux menaces sanitaires présentes aux interfaces entre humains, animaux et écosystèmes. Le Groupe d'experts travaillera en outre sur l'analyse des facteurs de risque de transmission inter-espèces.

Tout au long de l'année 2021, les conseils et contributions des membres du Groupe d'experts ont inspiré les quatre partenaires dans leur détermination à mettre en avant l'approche « Une seule santé » dans les politiques et pratiques sanitaires mises en œuvre à travers le monde. Pour 2022, les organisations partenaires comptent sur la même énergie et le même engagement de la part du Groupe d'experts.

Pour plus d'informations sur les activités du Groupe d'experts de haut niveau pour l'approche « Une seule santé » (OHHLEP), nous vous invitons à consulter [le site internet de l'OMS](#) (page en anglais)

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

► OMSA

L'OMSA renforce les compétences « Une seule santé »

Une démarche en soutien à ses Membres

MOTS-CLÉS

#atelier, #déclaration, #formation, #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #Processus PVS, #renforcement des capacités, #Services vétérinaires, #Une seule santé.



Le Groupe d'experts de haut niveau pour l'approche « Une seule santé » (OHHLEP) a rédigé une définition de « Une seule santé » qui se prête à sa mise en pratique. Cette définition prend acte des liens d'interdépendance de la santé des humains, des animaux domestiques et des animaux sauvages, et des végétaux et de l'environnement, et elle intègre de nombreux secteurs, disciplines et communautés.

À l'instar de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) se félicite de l'élaboration de cette définition. En outre, l'OMSA souligne **l'urgence de considérer les services vétérinaires comme du personnel de santé et comme une composante essentielle de la résilience « Une seule santé ».**

[Déclaration conjointe de la Tripartite \(FAO, OMSA, OMS\) et du PNUE, 1^{er} décembre 2021 \(en anglais\)](#)

Comment l'OMSA compte-t-elle renforcer les compétences de ses Membres afin de les aider à relever le défi « Une seule santé » ?



Le renforcement des compétences que l'OMSA propose à ses

Membres, à travers le **Processus PVS⁽¹⁾** et la **Plateforme de formation⁽²⁾**, joue un rôle crucial dans le renforcement des Services vétérinaires à travers le monde.

Le Processus PVS fournit des services institutionnels sur mesure aux Autorités compétentes des différents pays, tandis que la Plateforme de formation propose une offre individuelle adaptée aux apprenants. Ces deux initiatives, qui s'articulent et s'étayent mutuellement, garantissent une approche simultanément descendante et ascendante en fonction des compétences à renforcer.

Le Processus PVS vient en appui à l'approche « Une seule santé »

Les missions d'évaluation PVS, l'analyse des écarts et la planification stratégique aident à identifier les forces et les faiblesses des Services vétérinaires (y compris dans leurs interactions avec d'autres secteurs), à définir les priorités et à élaborer des plans nationaux qui s'intègrent aux processus gouvernementaux et visent une utilisation optimisée des ressources afin d'obtenir des améliorations pérennes. **La résilience accrue des Services vétérinaires contribue à la santé mondiale** car elle signifie une capacité accrue à anticiper, détecter et contrer les risques pandémiques. Le soutien que propose le Processus PVS accroît particulièrement cette capacité sur certains volets : la législation, les laboratoires, l'enseignement, l'évaluation et le développement des ressources humaines et les partenariats public/privé. Tous ces services prennent en compte les besoins liés à l'approche « Une seule santé » et contribuent à sa mise en œuvre.



Les [ateliers nationaux de mise en commun des capacités requises du Règlement sanitaire international \(RSI-2005\) et du Processus PVS](#) sont une activité coordonnée par l'OMS et l'OMSA ; ils permettent de réunir les services de santé publique et ceux de santé animale dans le but d'améliorer leur collaboration en matière de prévention, de détection et d'action face aux zoonoses et aux autres incidents sanitaires à l'interface animaux/humains.

Un cadre d'apprentissage « Une seule santé »

Tout en développant un ensemble complet de compétences sur « Une seule santé » dans son cadre d'apprentissage, la Plateforme de formation de l'OMSA proposera en 2022 des modules en ligne concernant le leadership dans les Services vétérinaires. Ces modules proposeront des exercices pour renforcer la capacité des

responsables vétérinaires à maintenir le rôle des Services vétérinaires dans les systèmes de santé mondiaux.



Le Programme mondial de leadership des laboratoires (*Global Laboratory Leadership Programme - GLLP*) offre des possibilités comparables. Il s'agit d'une initiative menée par l'OMS, l'OMSA, la FAO, les Centres américains de contrôle et de prévention des maladies (USCDC), le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) et l'Association américaine des laboratoires de santé publique (APHL), qui prévoit de renforcer la capacité de laboratoires à jouer un rôle essentiel dans la prévention, la détection et le contrôle des maladies.

Enfin, de nouvelles opportunités seront offertes à travers le cadre d'apprentissage collaboratif OMSA/OMS destiné à « mettre en place une formation continue pour ceux qui œuvrent pour "Une seule santé" ». Cette initiative sera déployée grâce à une collaboration entre l'Académie de l'OMS et la Plateforme de formation de l'OMSA. En renforçant les compétences « Une seule santé » des effectifs de santé animale, de santé humaine et de l'environnement, au sein des systèmes nationaux de santé des États membres de l'OMSA et de l'OMS, cette approche collaborative vise à faire émerger des connaissances, à apporter des innovations en matière de formation et d'apprentissage relatif à la santé, et à promouvoir un changement culturel allant dans le sens d'« Une seule santé » afin d'insuffler un état d'esprit collaboratif.

Renforcement des compétences « Une seule santé » : c'est déjà demain

Toutes ces initiatives, qui sont des outils concrets pour la mise en œuvre efficace, au niveau mondial, régional, national et local, d'une collaboration transsectorielle destinée à protéger la santé des humains, des animaux et des écosystèmes, seront intégrées au **Plan d'action mondial FAO/OMSA/OMS/PNUE en faveur de l'approche « Une seule santé »**, qui sera lancé au premier trimestre 2022.

(1) Le [Processus d'évaluation de la Performance des Services vétérinaires \(PVS\)](#) est le programme phare de l'OMSA en faveur d'une amélioration durable des Services vétérinaires nationaux. Il donne aux Services vétérinaires nationaux les moyens d'agir en leur permettant de mieux appréhender leurs points forts et leurs points faibles en appliquant une méthodologie harmonisée à l'échelle mondiale, basée sur des normes internationales, qui permet une perspective extérieure utile pour pointer les défaillances et les opportunités d'amélioration dans une optique d'innovation.

(2) La [Plateforme de l'OMSA pour la formation des Services vétérinaires](#) est un dispositif qui regroupe une expertise technique et pédagogique, en commençant par les Centres de référence de l'OMSA. Le Secrétariat de la Plateforme, hébergé par l'École nationale des Services vétérinaires (Centre collaborateur de l'OMSA pour la formation des vétérinaires officiels, basé à Lyon, en France), dirige, coordonne et opère le suivi des activités de formation de l'OMSA.

<https://doi.org/10.20506/bull.2022.1.3296>

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

► PUBLICATIONS DE L'OMSA

Usage responsable et prudent des produits chimiques anthelminthiques en vue d'aider à contrôler la résistance aux anthelminthiques chez le bétail au pâturage

MOTS-CLÉS

#helminthe, #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #publication de l'OMSA, #résistance aux agents antiparasitaires.



Organisation mondiale de la santé animale (OMSA)
2021

40 pages

ISBN : 978-92-95121-16-4

La résistance des parasites aux antiparasitaires est une problématique importante dans le monde entier, toutes les régions de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA, anciennement OIE) s'y trouvent confrontées. Cette résistance représente une menace significative pour la santé et le bien-être animal et peut occasionner des pertes de productivité chez les espèces animales utilisées pour la production d'alimentation pour les humains, d'où une préoccupation majeure pour la sécurité alimentaire.

Les résultats de deux études menées en 2020 et 2021 dans les régions Afrique, Amériques, Asie-Pacifique, Europe et Moyen-Orient, l'une pour évaluer les agents antiparasitaires et la résistance et l'autre pour évaluer l'utilisation prudente des vermifuges de synthèse, ont été intégrés à ce document qui se concentre sur la résistance helminthique chez le bétail herbivore.

Le Siège de l'OMSA souhaite remercier pour leur implication les Délégués OMSA et leurs points focaux pour les produits vétérinaires, qui ont répondu à ces enquêtes, ainsi que les cinq Représentations régionales de l'OMSA, qui ont réalisé ces deux études en coordination avec le Service « Antibiorésistance et produits vétérinaires » de l'OMSA.

[[Lire le document](#)]

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

► OMSA

Refonte du portail documentaire de l'OMSA : un accès facilité aux ressources

MOTS-CLÉS

#documentation, #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA).



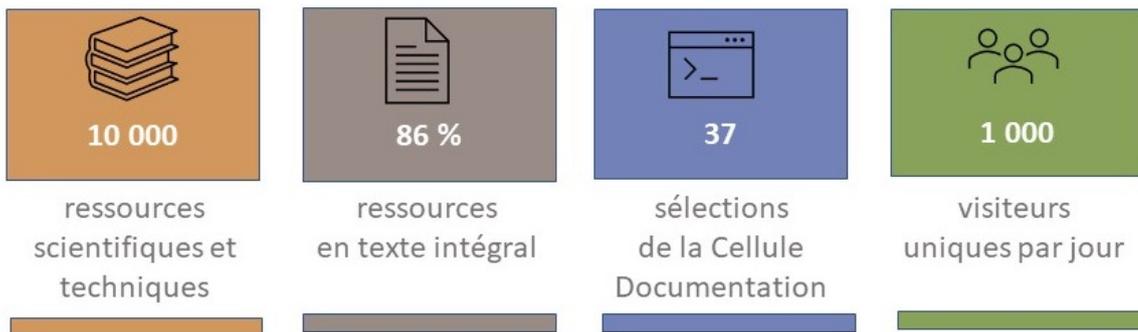
<https://doc.oie.int>

Partager l'information scientifique et technique

Dans le cadre de ses missions en faveur de la transparence, de l'information scientifique et de la solidarité internationale, l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA, anciennement OIE) continue de renforcer ses outils de partage des informations en matière de santé animale. Après la mise en ligne de la nouvelle interface [WAHIS](#) puis de son [site web institutionnel](#), le portail documentaire fait peau neuve à son tour pour proposer aux utilisateurs un contenu et une navigation adaptés à leurs besoins.

[Le portail documentaire de l'OMSA](#) se revendique aujourd'hui comme l'archive ouverte institutionnelle et la base patrimoniale des publications et des diverses communications de l'Organisation et de ses experts, ainsi que des documents liés à son activité. Il vise à les indexer et à les archiver de façon pérenne, à en favoriser le libre accès et la réutilisation, et à accroître ainsi le rayonnement scientifique et technique de l'OMSA et de son réseau.

Plus de 10 000 ressources scientifiques et techniques sont accessibles à la consultation, 90 % issues directement de l'OMSA, incluant les documents des Sessions générales, les normes internationales et lignes directrices, les rapports, actes de conférences, ouvrages et publications phares telles que la [Revue scientifique et technique](#).



Une interface plus conviviale et des fonctionnalités additionnelles

La nouvelle application repose sur un système de gestion documentaire qui permet d'assurer l'ensemble de la chaîne de traitement documentaire, depuis la saisie jusqu'à la diffusion des données. Toutes ces données sont structurées dans des tables reliées entre elles, permettant de passer d'une information à une autre. Ce système de gestion documentaire est complété par des fonctions de recherche adaptées à plusieurs niveaux de requête.

- La page d'accueil inclut désormais : des recommandations de contenu à destination des publics cibles, des actualités, les derniers ajouts, avec la possibilité de s'abonner à des [fils RSS](#). Elle permet un accès simplifié aux ressources, avec notamment l'accès aux principales collections via la barre de menu. En outre, le bandeau de recherche permet de retrouver un document à partir des mots du titre ou du résumé.
- La page des résultats de la recherche a été améliorée, avec la possibilité de télécharger directement le texte intégral de la notice dans les trois langues de travail de l'OMSA et d'affiner la liste des résultats pour en augmenter la pertinence grâce à différents filtres (date, pays, type de document). Des fonctions d'exportation de métadonnées aux formats RIS et txt sont aussi proposées.
- La notice comprend une description détaillée ainsi que des fonctions de citation, d'export de métadonnées et de partage sur les réseaux sociaux.

Des données « ouvertes »

Avec ce nouveau portail documentaire, l'OMSA pourra satisfaire aux principes :

- du [FAIR data](#) pour des données faciles à retrouver, accessibles, interopérables et réutilisables,
- de la [Coalition S](#), l'initiative internationale de promotion de la [science ouverte](#).

En vertu de la politique de l'OMSA en matière de [libre accès](#), conformément au [Plan S](#), les normes internationales, les revues, les rapports et les lignes directrices de l'OMSA seront disponibles en licence Creative Commons à partir de 2022, à moins que des restrictions ne s'appliquent, auquel cas cela sera clairement indiqué.

Il est prévu que le contenu du portail documentaire soit complètement référencé par les principaux moteurs de recherche, et que son entrepôt [OAI-PMH](#) soit complété en 2022. Les fonctionnalités de réutilisation, citation et bibliométrie seront améliorées au cours du temps.

<https://doi.org/10.20506/bull.2022.1.3297>

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

► PUBLICATIONS DE L'OMSA

Lignes directrices sur la compartimentation – Peste porcine africaine

MOTS-CLÉS

#compartimentation, #lignes directrices, #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #peste porcine africaine, #publication de l'OMSA.



Organisation mondiale de la santé animale (OMSA)

2021

ISBN : 978-92-95115-65-1

Cet ensemble de lignes directrices vise à aider les Membres de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA, anciennement OIE) et les acteurs clés du secteur porcin à mettre en œuvre la compartimentation⁽¹⁾ plus particulièrement au regard de la peste porcine africaine.

Le secteur privé et les Autorités vétérinaires constituent le principal lectorat visé par ce document. Toutefois, il profitera aussi aux tierces parties et aux prestataires de service technique, tels les auditeurs et les vétérinaires privés, qui participent à la mise en place et au maintien des compartiments. Les décideurs gouvernementaux et les organisations internationales se préoccupant de la santé animale et du secteur porcin devraient également trouver ce document fort utile.

Cette initiative a pu voir le jour grâce au généreux concours de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

[[Consulter les lignes directrices](#)]

[[Consulter la checklist de biosécurité axée sur les résultats et applicable aux compartiments indemnes de peste porcine africaine](#)]

(1) Aux termes du [Code sanitaire pour les animaux terrestres](#), « compartiment » « désigne une sous-population animale maintenue dans une ou plusieurs exploitations, séparée des autres populations sensibles par un système commun de gestion de la sécurité biologique et ayant un statut zoosanitaire spécifique à une ou plusieurs infections ou infestations contre lesquelles sont appliqués la surveillance, la sécurité biologique et les mesures de contrôle nécessaires aux fins des échanges internationaux ou de la prévention et du contrôle des maladies dans un pays ou une zone ».

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

▶ PARTENAIRES

Une seule Terre, une seule santé : comment limiter l'impact des futures pandémies ?

Sommet de haut niveau lors du Congrès mondial de l'UICN

MOTS-CLÉS

#conférence, #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #santé de la faune sauvage, #Une seule santé, #Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).



© Guenter Guni/Getty Images

Lors du Congrès mondial de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) qui s'est tenu du 3 au 11 septembre 2021 à Marseille (France), l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA, anciennement OIE) a participé à un sommet de haut niveau sur « Une seule Terre, une seule santé : comment limiter l'impact des futures pandémies ? » et a adopté une résolution intitulée « Promouvoir la santé humaine, animale et environnementale et prévenir les pandémies grâce à l'approche Une seule santé et en s'attaquant aux causes de la perte de biodiversité ».

Le panel de haut niveau « Une seule santé » se composait de Monsieur Jean-Yves Le Drian, Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères (France), du Professeur Jon Paul Rodriguez, Président de la Commission sur la survie des espèces à l'UICN, de la Docteure Radhika Murti, Directrice du Programme de gestion des écosystèmes mondiaux à l'UICN, du Docteur William Karesh, Vice-Président exécutif de la santé et des politiques de *EcoHealth Alliance*, du Docteur David Nabarro, Directeur stratégique de *For Sustainable Development* (4SD), et de Madame Ingrid-Gabriela Hoven, Directrice générale de l'agence allemande de coopération internationale pour le développement (*Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit - GIZ*). L'OMSA était représentée par la Docteure Chadia Wannous,

Coordinatrice « Une seule santé ».

Le panel a débattu de la nécessité d'une [approche « Une seule santé »](#), tout particulièrement à l'échelle nationale, en réponse à l'émergence du COVID-19. Les experts ont passé en revue les facteurs de maladies infectieuses émergentes et l'impact de celles-ci sur la santé humaine, l'environnement et la faune sauvage. À la suite de quoi, un groupe d'experts avec modérateur a examiné les solutions à privilégier au niveau des pays, des solutions conformes à l'approche « Une seule santé », nécessaires pour prévenir et limiter l'impact de futures pandémies. Pour finir, le rôle possible du programme unique (« Un seul programme ») de l'UICN pour soutenir la mise en œuvre de ces actions prioritaires à l'échelle nationale a été décrit. Les possibilités de nouvelles actions et de partenariats à venir ont également été identifiées.

L'un des résultats de ce sommet est la rédaction d'un document qui définit les principales « solutions » prioritaires et les rôles potentiels de l'UICN et de ses Membres afin de réaliser des progrès pour « Une seule santé » dans une optique de conservation des espèces, comme débattu par le panel lors du sommet et développé par le panel après le sommet. Les solutions se répartissent en sept catégories, dont les champs d'action se recoupent :

- La lutte contre les facteurs d'émergence des zoonoses
- Les recherches sur les mécanismes de propagation inter-espèces des maladies infectieuses émergentes
- La production et les échanges commerciaux d'animaux domestiques et d'animaux sauvages
- Les influences et les changements culturels
- Le renforcement des capacités « Une seule santé » au niveau des pays
- La communication et le partage d'informations
- Le rétablissement post-COVID.

L'implication de l'OMSA a été indiquée pour plusieurs de ces actions. En conséquence, à l'issue du Congrès, l'OMSA et l'UICN ont tenu deux réunions de suivi afin d'étudier la marche à suivre et d'identifier les domaines de collaboration.

Lors de ces réunions, l'OMSA a présenté et discuté son Cadre pour la santé de la faune sauvage [1] ainsi que les séries d'actions qui s'y rapportent, comme la révision des normes et lignes directrices correspondantes, la révision globale, par l'OMSA, des outils législatifs et des réglementations portant sur la faune sauvage (dont la Commission mondiale de droit de l'environnement de l'UICN), le travail du groupe *ad hoc* de l'OMSA sur l'élaboration de lignes directrices afin de réduire le risque d'émergence de maladies tout au long de la chaîne commerciale de la faune sauvage et [le futur Système mondial d'information zoonositaire sur la faune sauvage \(WAHIS-Wild\)](#).

Les débats ont permis d'envisager plusieurs domaines de collaboration avec l'UICN : contribution au réexamen des directives actuelles sur la santé de la faune sauvage et à la révision et à la mise à jour des instructions relatives à la surveillance des maladies de la faune sauvage, et, point particulièrement important, communication auprès des Membres de l'UICN et des groupes de partenaires pour faire connaître les lignes directrices mises à jour relatives aux échanges commerciaux [2] et à la surveillance sanitaire de la faune sauvage [3].

En matière de partage d'informations, il est possible de renforcer l'analyse conjointe et l'interopérabilité des bases de données de l'UICN et de l'OMSA. L'UICN dispose de plusieurs bases de données qui peuvent présenter une utilité pour l'OMSA et pour ses Membres, parmi lesquelles une liste rouge des espèces, une liste rouge des écosystèmes et une base de données des zones protégées ([Outils de l'UICN](#)). L'objectif consiste à utiliser cet ensemble

d'informations pour l'analyse de risque et le travail analytique qui pourraient susciter des changements de politique et de comportement afin de protéger la vie sauvage et de parvenir à « Une seule santé ».

Cet échange a, par ailleurs, mis en lumière la nécessité de réviser le protocole d'accord de 2012 entre l'OMSA et l'UICN afin d'y intégrer les nouveaux domaines de travail identifiés et de renforcer le partenariat autour d'« Une seule santé ».

Accéder au site web de l'[Union internationale pour la conservation de la nature](#)

Accéder au site web de l'[Organisation mondiale de la santé animale](#)

<https://doi.org/10.20506/bull.2022.1.3298>

RÉFÉRENCES

1. Organisation mondiale de la santé animale (2021). - [Cadre de l'OIE en faveur de la santé de la faune sauvage. Protéger la santé de la faune sauvage pour atteindre l'objectif « Une seule santé ». Version V17032021.](#)
2. Jakob-Hoff R.M., MacDiarmid S.C., Lees C., Miller P.S., Travis D. & Kock R. (2014). - [Manual of procedures for wildlife disease risk analysis.](#) Organisation mondiale de la santé animale, Paris, 160 pp. Publié en association avec l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et la Commission sur la survie des espèces.
3. Organisation mondiale de la santé animale (2015). - [Guidelines for wildlife disease surveillance: an overview.](#)

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

▶ PARTENAIRES

Réunion conjointe des Ministres des Finances et de la Santé du G20

MOTS-CLÉS

#déclaration, #G20, #Organisation mondiale de la santé animale (OIE), #pandémie, #Une seule santé.



Le 29 octobre 2021, les Ministres des Finances et de la Santé du G20 se sont rencontrés en visioconférence pour leur première réunion conjointe sous l'égide de la Présidence italienne du G20. Dans son allocution, la Directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA, anciennement OIE) a souligné la nécessité d'une approche « Une seule santé » pour la prévention, l'anticipation et la riposte face aux pandémies, et a mis en avant le caractère essentiel de la contribution des Services vétérinaires nationaux.

Les Ministres des Finances et de la Santé ont rédigé un [communiqué commun](#) qui renforce encore davantage leur coordination par la mise en place d'un groupe de travail conjoint sur les finances et la santé. L'OMSA sera partie prenante de ce groupe de travail qui consolidera la collaboration et la coopération à l'échelle mondiale sur les questions liées à la prévention, l'anticipation et la riposte face aux pandémies. Ce groupe de travail favorisera les échanges d'expérience et de bonnes pratiques avec la création d'accords de coordination entre les Ministres des Finances et de la Santé, favorisera l'action collective et encouragera la gestion efficace des ressources pour faire face aux écarts financiers existants en matière de préparation et de réponse aux pandémies.

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

▶ PARTENAIRES

Affronter ensemble les crises mondiales : une meilleure réglementation pour de meilleurs résultats

8^e Réunion annuelle des Organisations internationales

MOTS-CLÉS

#coopération, #norme internationale, #Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), #organisation internationale, #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #Partenariat des organisations internationales pour l'élaboration efficace de règles internationales.



© Getty Images

Le Partenariat des Organisations internationales pour l'élaboration efficace de règles internationales, qui réunit 50 Organisations internationales, a été mis en place par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans le cadre du travail réalisé par son Comité de la politique de réglementation, en vue de favoriser une coopération internationale en matière de réglementation.

Les Organisations internationales parties prenantes dans ce partenariat travaillent ensemble en termes d'échanges d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques en matière d'élaboration d'instruments internationaux, de mise en œuvre et d'évaluation de ces instruments, d'implication et de coordination des partenaires, par l'entremise des Organisations internationales. Ces efforts entendent favoriser un plus grand recours aux instruments internationaux et un renforcement en termes de qualité, de fondement sur des données probantes et de cohérence des réglementations internationales.

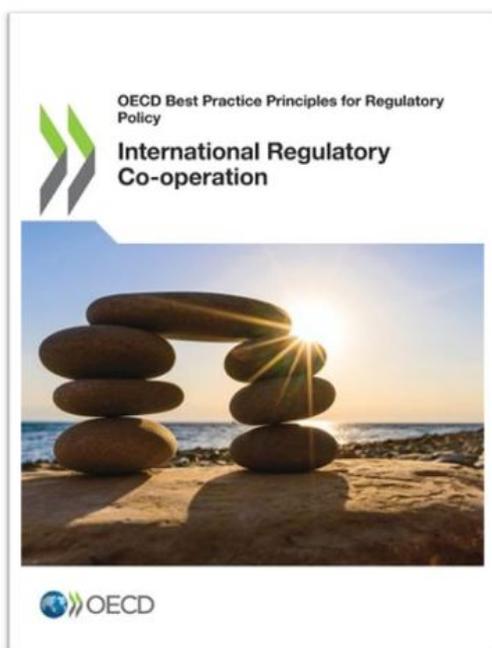
Les 13 et 14 septembre 2021, la 8^e Réunion annuelle des Organisations internationales, accueillie conjointement

par l'OCDE et la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI), a rassemblé 42 Organisations internationales.

[Page web de l'événement](#) (en anglais)

Monsieur Mathias Cormann, Secrétaire général de l'OCDE, a procédé au lancement de deux rapports clés dans le cadre du Partenariat des Organisations internationales qui, ensemble, visent à susciter une coopération internationale meilleure et plus efficace entre gouvernements, sur la base d'un ordre international fondé sur des données probantes plus performant :

- Le document *International regulatory co-operation* [Coopération internationale en matière de réglementation] fournit aux pouvoirs publics des pistes de coopération en matière de réglementation, en particulier par le biais des organisations internationales [1].
- Le *Recueil de pratiques des organisations internationales* compile les expériences de quelque 50 Organisations internationales, favorisant ainsi une bonne compréhension des pratiques relatives aux réglementations internationales et aux dispositions administratives par les utilisateurs, et une amélioration des instruments internationaux en vertu de plusieurs principes essentiels [2].



RÉFÉRENCES

1. Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2021). - International Regulatory Co-operation. Principes de bonne pratique de l'OCDE en matière de politique réglementaire. <https://doi.org/10.1787/5b28b589-en>.
2. Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2021). - Compendium of International Organisations' practices: Working towards more effective international instruments. <https://doi.org/10.1787/846a5fa0-en>.

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

▶ PARTENAIRES

Lignes directrices pour le contrôle et la prévention de la peste des petits ruminants (PPR) dans les populations de faune sauvage

MOTS-CLÉS

#Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), #Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #peste des petits ruminants, #Programme mondial d'éradication de la PPR (PPR-GEP), #Réseau mondial de recherche et d'expertise sur la peste des petits ruminants (PPR-GREN).



© Wildlife Conservation Society

Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) & Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

2021

20 pages

ISBN : 978-92-95121-11-9

DOI : <https://doi.org/10.20506/PPR.3274>

Ces lignes directrices sont destinées à aider les pays à élaborer et à mettre en œuvre leur programme d'éradication de la PPR ; elles incluent des objectifs, des politiques et des stratégies qui sont adaptables à l'ensemble des besoins nationaux et qui favorisent l'intégration du secteur en charge de la faune sauvage dans le plan stratégique national. Une telle intégration permet d'améliorer la conservation des populations d'animaux sauvages et facilite la gestion des maladies à l'interface faune sauvage/animaux domestiques. Il est essentiel de mettre en place un dispositif de coordination multisectorielle pour garantir une bonne gouvernance et une collaboration efficace afin d'atteindre les objectifs d'éradication de la PPR.

Ces lignes directrices se proposent de fournir un cadre conceptuel qui peut être ajusté à un contexte national et

épidémiologique particulier. En définitive, elles sont adaptables à n'importe quelle maladie à l'interface faune sauvage/humains/animaux domestiques.

[[Lire le document](#)]

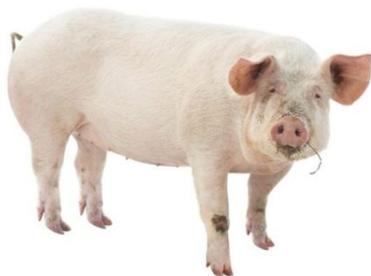
ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

▶ ACTIONS CONJOINTES

Une nouvelle stratégie de synergie pour le contrôle des maladies animales transfrontalières

MOTS-CLÉS

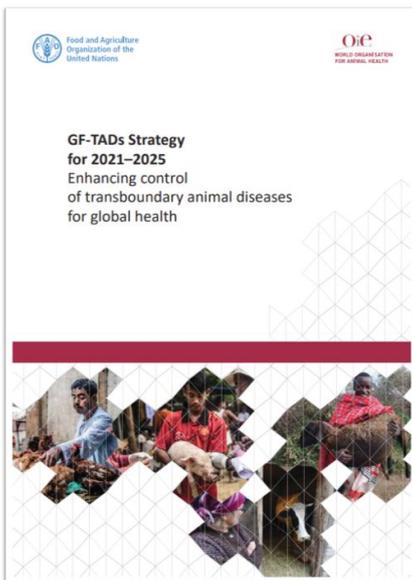
#Cadre mondial pour le contrôle progressif des maladies animales transfrontalières (GF-TADs), #lutte contre les maladies, #maladie animale transfrontalière, #Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #stratégie.



Le Cadre mondial pour le contrôle progressif des maladies animales transfrontalières (GF-TADs), géré par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA, anciennement OIE), a démontré son utilité année après année. Le besoin de coordonner les actions de contrôle des maladies animales transfrontalières devient de plus en plus urgent en raison des dangers qui menacent la santé animale : par exemple, la peste porcine africaine a fait son retour dans la région des Amériques après une longue absence et la dermatose nodulaire contagieuse se propage en Asie, tandis que l'Afrique, l'Europe et l'Asie connaissent de graves flambées d'influenza aviaire hautement pathogène.

Dans la région des Amériques, le Comité régional de pilotage du GF-TADs travaille depuis plusieurs années à coordonner les actions d'information sur la peste porcine africaine afin d'anticiper la menace liée à cette maladie. Pour cette raison, un Groupe permanent d'experts de la peste porcine africaine a été créé en 2019 selon le modèle appliqué en Europe ; il regroupe des pays « chefs de file », des organisations régionales et des partenaires privés. Quand la peste porcine africaine a été confirmée en juillet 2021 en République Dominicaine, puis en Haïti en août 2021, les acteurs clés de la région ont aussitôt été prêts à coopérer dans le cadre d'un dispositif d'urgence bien coordonné. En outre, ils ont adopté un Cadre régional de confinement de la peste porcine africaine et de prévention de sa propagation dans la région des Amériques, qui comporte cinq volets principaux et consiste en plus

de 75 actions pour aider les deux pays infectés et renforcer les connaissances et l'information dans toute la région. La rapide mobilisation de tous les acteurs autour d'un plan structuré a été la clé du succès. Ce plan prend en compte les priorités à court et moyen terme, l'implication de tous les secteurs concernés et la reconnaissance du contexte élargi dans lequel les Services vétérinaires interviennent. La collaboration entre régions étant également une composante du GF-TADs, l'Asie et l'Europe ont fait part de leur expérience stratégique et pratique concernant la coordination de l'aide aux pays atteints par la peste porcine africaine. Cet exemple illustre l'importance de prendre en compte les différents objectifs et les différentes particularités d'un dispositif de coordination tel que le GF-TADs.



En se basant sur les conclusions de la troisième évaluation externe [1] et de l'expérience relayée par les cinq régions, le Comité de gestion du GF-TADs a adopté la Stratégie du GF-TADs pour 2021-2025 [2] et l'a présentée, lors de la [12^e réunion du Comité mondial de pilotage \(tenue, en mode virtuel, les 2 novembre et 2 décembre 2021\)](#), à plus de 100 participants qui ont bien accueilli ses trois objectifs, à savoir : établir des stratégies de niveau régional et sous-régional pour les maladies animales transfrontalières prioritaires, développer les compétences liées à la prévention et au contrôle des maladies animales transfrontalières, et améliorer, grâce à des partenariats pluridisciplinaires, la durabilité des stratégies pour les maladies prioritaires.

Même si les contraintes liées au COVID-19 perdurent, l'année 2022 a commencé avec l'espoir, partagé par tous les partenaires du GF-TADs, d'une coordination plus intense en matière de contrôle des maladies animales transfrontalières, toujours dans le but de préserver la sécurité alimentaire, le développement durable de l'élevage et les moyens de subsistance de millions d'éleveurs à travers le monde.

RÉFÉRENCES

1. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) & Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) (2018). - [Joint FAO-OIE Evaluation of the Global Framework for Transboundary Animal Diseases \(GF-TADs\). Project evaluation series.](#)
2. Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) & Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2021). - [GF-TADs Strategy for 2021-2025. Enhancing control of transboundary animal diseases for global health. <https://doi.org/10.20506/GFTADS.3269>.](#)

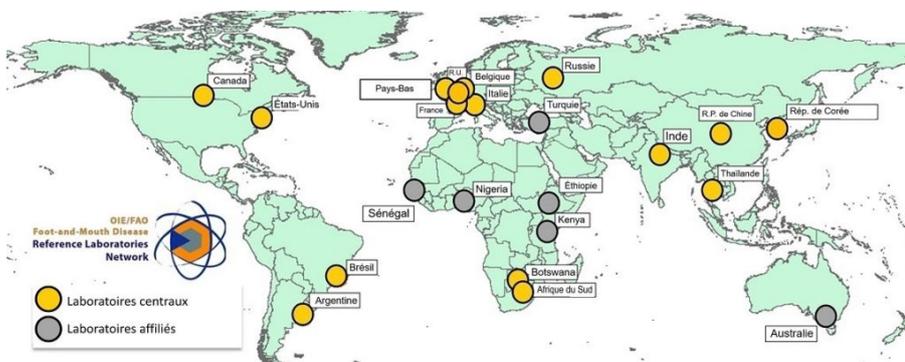
ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

► CENTRES DE RÉFÉRENCE

Nouvelles du Réseau OMSA/FAO de Laboratoires de référence pour la fièvre aphteuse

MOTS-CLÉS

#centre de référence, #fièvre aphteuse, #Institut de Pirbright, #Laboratoire de référence, #Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #Réseau OMSA/FAO des Laboratoires de référence pour la fièvre aphteuse.



www.foot-and-mouth.org

La 16^e réunion annuelle du Réseau OMSA/FAO de Laboratoires de référence pour la fièvre aphteuse s'est tenue (en mode virtuel) en novembre 2021.

Parmi les principaux événements de l'année 2021, il y a la pénétration du topotype O/EA-2 en Afrique australe, où ces cas constituent la première réapparition du sérotype O dans la région depuis 2000, et la poursuite de la propagation de la lignée O/ME-SA/Ind-2001e dans l'Ouest et le Sud-Est/Est de l'Asie. Par ailleurs, le réseau a passé en revue les progrès dans la mise au point d'approches harmonisées d'évaluation des performances des vaccins contre la fièvre aphteuse, et il a discuté des nouveaux outils tableurs en libre accès qui vont faciliter la visualisation des données collectées auprès des partenaires, y compris une nouvelle [base de données de séquençage des virus de la fièvre aphteuse](#).

Le réseau a été créé en 2004 pour constituer un forum d'échange de données de laboratoire et de données épidémiologiques concernant la fièvre aphteuse, et pour harmoniser et améliorer la qualité des méthodes diagnostiques des laboratoires nationaux et les laboratoires internationaux pour la fièvre aphteuse. Il a servi de modèle pour la création d'autres réseaux de Laboratoires de référence de l'OMSA, pour la peste porcine africaine, la peste des petits ruminants et la rage. Lors de cette réunion il a été convenu, au moyen d'un vote, que le

[Laboratoire de référence de l'OMSA pour la fièvre aphteuse situé au Royaume-Uni \(Institut de Pirbright\)](#) continuerait à assurer le secrétariat du réseau pendant trois années supplémentaires.

[Plus d'informations sur le Réseau OMSA/FAO de Laboratoires de référence pour la fièvre aphteuse \(en anglais\)](#)

ACTES OFFICIELS

► ACCORDS DE COOPÉRATION

Nouveaux accords de coopération

MOTS-CLÉS

#accord, #Asie du Sud-Est, #Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA).



[Protocole d'entente entre l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est \(ASEAN\) et l'Organisation mondiale de la santé animale \(OMSA\)](#)
13 mai 2021

[Tous les accords de coopération entre l'OMSA et les organisations intergouvernementales et d'autres organisations internationales non gouvernementales](#)

RAPPORTS D'EXPERTS

► COMMISSIONS SPÉCIALISÉES

Activités des Commissions spécialisées de l'OMSA

MOTS-CLÉS

#Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques, #Commission des normes biologiques, #Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres, #Commission scientifique pour les maladies animales, #Commission spécialisée de l'OMSA, #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA).



[Rapports des réunions de la Commission des normes biologiques \(Commission des laboratoires\)](#) tenues du 6 au 10 septembre 2021 et du 7 au 11 février 2022.

[Rapports des réunions de la Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres \(Commission du Code\)](#) tenues du 7 au 16 & le 23 septembre 2021 et du 1^e au 11 février 2022.

[Rapports des réunions de la Commission scientifique pour les maladies animales](#) tenues du 13 au 24 septembre 2021 et du 7 au 23 février 2022.

[Rapports des réunions de la Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques](#) tenues du 22 au 29 septembre 2021 et les 24 & 27 janvier & 16-23 février 2022.

[Plus d'informations sur les Commissions spécialisées de l'OMSA](#)

RAPPORTS D'EXPERTS

► GROUPES DE TRAVAIL

Activités des Groupes de travail de l'OMSA

MOTS-CLÉS

#faune sauvage, #Groupe de travail de l'OMSA, #Groupe de travail de l'OMSA sur la résistance aux agents antimicrobiens, #Groupe de travail de l'OMSA sur la faune sauvage, #maladie de la faune sauvage, #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #résistance aux antimicrobiens, #santé de la faune sauvage.



Photo : James Hammond ([Unsplash](#))

Groupe de travail sur la résistance aux agents antimicrobiens

Créé en 2019, ce Groupe de travail a été mis en place pour appuyer la mise en œuvre de la [Stratégie de l'OMSA \(anciennement OIE\) sur la résistance aux agents antimicrobiens et leur utilisation prudente](#), ainsi que la capacité de l'Organisation à répondre aux défis mondiaux, tel que défini par son mandat.

◆ [Rapport de la réunion du Groupe de travail sur la résistance aux agents antimicrobiens](#) tenue du 26 au 28 octobre 2021.

Groupe de travail sur la faune sauvage

Créé en 1994, ce Groupe de travail informe et conseille l'OMSA sur tous les problèmes sanitaires liés aux animaux sauvages, qu'ils vivent en liberté ou en captivité. Il a préparé des recommandations et supervisé de nombreuses publications scientifiques sur la surveillance et la prophylaxie des principales maladies spécifiques des animaux sauvages.

◆ [Rapport de la réunion du Groupe de travail sur la faune sauvage](#) tenue du 15 au 18 juin 2021.

[Plus d'informations sur les Groupes de travail de l'OMSA](#)

RAPPORTS D'EXPERTS

► GROUPES AD HOC

Activités des groupes *ad hoc*

MOTS-CLÉS

#Commission spécialisée de l'OMSA, #Groupe ad hoc de l'OMSA, #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA).



Photo : © François Diaz

Des groupes *ad hoc* se réunissent en appui aux [travaux conduits par les Commissions spécialisées de l'Organisation mondiale de la santé animale \(OMSA\)](#).

Le calendrier et les rapports des réunions sont disponibles en cliquant [ici](#).

SANTÉ ANIMALE

► DÉCLARATION DE L'OMSA

Déclaration de l'OMSA sur le suivi du SARS-CoV-2 chez le cerf de Virginie

3 décembre 2021

MOTS-CLÉS

#Amérique du Nord, #coronavirus, #COVID-19, #déclaration, #faune sauvage, #mammifère, #WAHIS, #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #veille sanitaire.



De récents travaux scientifiques montrent un taux de prévalence élevé de l'infection par le SARS-CoV-2 au sein des populations de cerfs de Virginie en Amérique du Nord. C'est la première fois que le virus est détecté chez des populations d'animaux sauvages.

Cette découverte nécessite des investigations supplémentaires afin de déterminer si le cerf de Virginie pourrait devenir un réservoir du virus mais aussi d'évaluer les diverses conséquences pour la santé publique et la santé animale. Puisqu'ils ne présentent pas de symptômes de l'infection, les cerfs de Virginie devront faire l'objet d'un suivi dans la mesure où ils pourraient devenir un réservoir silencieux.

Bien qu'il n'y ait actuellement pas de preuve de transmission du SARS-CoV-2 du cerf de Virginie à l'humain, l'introduction du virus par l'humain dans les populations de cerfs aurait eu lieu à de multiples reprises. Nous encourageons les pays à sensibiliser à la fois les chasseurs et les personnes vivant ou travaillant au contact d'animaux sauvages, afin d'éviter les interactions injustifiées avec ces derniers, ainsi que le dépôt de déchets ou d'objets dans les zones forestières qui pourraient être ingérés ou touchés par les cerfs ou tout autre animal sauvage.

Bien que le SARS-CoV-2 ait largement circulé parmi les populations de cerfs de Virginie, le virus ne semble pas avoir muté de manière significative. Si cela atténue les inquiétudes quant à l'apparition de nouvelles souches de virus

dangereuses pour les humains, il est nécessaire de rassembler davantage d'informations pour comprendre les effets de l'introduction du virus chez les animaux sauvages sur l'écosystème. Par conséquent, l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA, anciennement OIE) appelle les pays et les autres acteurs concernés à :

- Encourager la collaboration entre les Services vétérinaires nationaux et les autorités nationales responsables de la faune sauvage dont le partenariat est essentiel pour promouvoir la santé animale et protéger la santé humaine et celle des écosystèmes.
- Informer l'OMSA des efforts actuels de surveillance de la faune sauvage et de suivi du SARS-CoV-2, y compris de la mise en œuvre de recherches scientifiques sur les cerfs de Virginie et autres cervidés à SARSCoV2@woah.org
- Réaliser un suivi, et, quand cela est possible, effectuer des tests auprès des populations de cervidés dans toutes les régions afin de mieux comprendre la manière dont l'infection se diffuse dans les populations de cerfs de Virginie et parmi les autres espèces de cerfs et d'animaux sauvages.
- Diffuser toutes les données concernant les séquences génétiques utilisées pour les travaux de surveillance animale par l'intermédiaire de bases de données accessibles au public.
- Signaler à l'OMSA les cas confirmés de SARS-CoV-2 chez les animaux, au moyen du [Système mondial d'information zoosanitaire \(WAHIS\)](#)

Ressources

- Organisation mondiale de la santé animale (2021). - [Lignes directrices de l'OIE pour travailler avec des animaux d'élevage d'espèces sensibles à l'infection par le SARS-CoV-2](#). Version 2.1.
- Organisation mondiale de la santé animale (2021). - [Cadre de l'OIE en faveur de la santé de la faune sauvage. Protéger la santé de la faune sauvage pour atteindre l'objectif « Une seule santé »](#). Version V17032021.
- Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) & Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) (2020). - [Lignes directrices pour travailler avec des mammifères sauvages en liberté pendant la pandémie de COVID-19](#). Version 25 août 2020.

ACTES OFFICIELS

▶ NOUVEAUX DÉLÉGUÉS



1^{er} mars 2022

DANEMARK

Dre Charlotte Vilstrup

Chief Veterinary Officer, Danish Veterinary and Food Administration, Ministry of Food, Agriculture and Fisheries



22 février 2022

ROUMANIE

Dr László Csutak-Nagy

Vicepresident, Under State Secretary, National Sanitary Veterinary and Food Safety Authority

16 février 2022

KAZAKHSTAN

Dr Samat Tyulegenov

Head of Department of Planning Veterinary Measures and Monitoring of Public Services, Committee of Veterinary Control and Supervision, Ministry of Agriculture

16 février 2022

MONGOLIE

Dr Batchuluun Damdinjav

Acting Director General and Chief Veterinary Officer

3 février 2022

BULGARIE

Pr. Dr Hristo Daskalov

Executive Director of the Bulgarian Food Safety Agency and Chief Veterinary Officer of Bulgaria

1^{er} février 2022

SAINTE-LUCIE

Dre Sharmine Melville-Edwin

Chief Veterinary Officer, Veterinary and Livestock Services Division, National Agricultural Diagnostic Facility,

Ministry of Agriculture, Fisheries, Food Security and Rural Development

24 janvier 2022

BOLIVIE

Dr Robin Cuellar Roca

Jefe Nacional de Sanidad Animal, Servicio Nacional de Sanidad Agropecuaria e Inocuidad Alimentaria (SENASAG)



4 janvier 2022

BOTSWANA

Dr Letlhogile Oarabile

Acting Director of Veterinary Services, Ministry of Agricultural Development and Food Security



20 décembre 2021

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Dre Rosemary Sifford

Deputy Administrator, Veterinary Services, Animal and Plant Health Inspection Service, United States Department of Agriculture (USDA-APHIS-VS)

11 décembre 2021

IRAN

Dr Seyed Mohammad Aghamiri

Head of Iran Veterinary Organization (IVO), Ministry of Agriculture-Jahad



8 décembre 2021

PAKISTAN

Dr Muhammad Akram

Animal Husbandry Commissioner, Ministry of National Food Security & Research, Shaheed-e-Millat Secretariat

15 novembre 2021

MADAGASCAR

Dr Vincent Michel Rakotoharinome

Directeur des Services vétérinaires, Ministère de l'agriculture et de l'élevage

1^{er} novembre 2021

BANGLADESH

Dr Monjur Mohammad Shahjada

Director General, Department of Livestock Services (DLS), Ministry of Fisheries and Livestock

10 septembre 2021

CORÉE (RÉP. POP. DÉM. DE)

Dr Un Sil Ri

Director of Anti Epidemic Department, Chief of Veterinary Services, Veterinary and Anti-Epizootic Department, Ministry of Agriculture

L'OMSA (fondée en tant qu'OIE) est une organisation mondiale qui agit pour garantir la santé des animaux dans le monde entier. Nous nous concentrons sur les complexités de la santé animale depuis 1924. Nous diffusons des informations sur les maladies animales et nous adoptons des stratégies scientifiques pour limiter leurs répercussions potentiellement négatives sur la société.

12, rue de Prony, 75017 Paris, France

T. +33 (0)1 44 15 18 88

F. +33 (0)1 42 67 09 87

woah@woah.org

www.woah.org

Facebook : World Organisation for Animal Health

Twitter : @WOAHAnimalHealth

Instagram : @worldanimalhealth

LinkedIn : World Organisation for Animal Health

YouTube : WOAHvideo

Flickr : World Organisation for Animal Health

Version en ligne : bulletin.woah.org

© Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) [06/2022]



Organisation mondiale
de la santé animale

Fondée en tant qu'OIE